

L 29. Aug. 78 11

o.302 - DR/chr

Berne, le 23 août 1978

Note au Chef du DépartementConférence des Ambassadeurs
Rayonnement culturel de la Suisse

La matinée du vendredi 1er septembre 1978 consacrée au rayonnement culturel de la Suisse a été préparée de deux manières: d'une part au moyen d'une enquête effectuée auprès des Chefs de missions participants à la Conférence; de l'autre par des entretiens avec M. le Professeur Ruffieux, Président de la Fondation Pro Helvetia.

Au préalable, il faut souligner le sérieux et l'ouverture d'esprit avec lesquels le Professeur Ruffieux aborde sa nouvelle tâche. Conscient de la difficulté de trouver des moyens financiers plus importants que ceux dont dispose la Fondation il porte son effort sur la recherche d'une plus grande efficacité et sur la réorganisation structurelle.

Les conclusions tirées de notre enquête et les dispositions d'esprit de notre interlocuteur coïncident sur de nombreux points:

- 1) La Fondation Pro Helvetia est, certes, un interlocuteur privilégié, mais elle ne jouit pas d'un monopole pour assurer la présence de la Suisse à l'étranger. Dès lors, la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger lui paraît constituer un instrument indispensable.

./.



- 2 -

- 2) Une "politique culturelle" ne saurait se concevoir sans référence à la politique étrangère suisse dans son ensemble. Le Professeur Ruffieux souhaite donc que la coopération et la consultation avec notre Département soient aussi étroites que possible.
- 3) Les moyens financiers et humains mis au service du rayonnement culturel ne peuvent, dans la conjoncture actuelle, être augmentés. Notre réflexion commune doit donc porter sur les moyens les plus rationnels de les mettre en oeuvre. Une planification à moyen terme et une coordination figurent au premier rang de ces moyens. Notre enquête, dont le Professeur Ruffieux a reçu les conclusions, fait déjà apparaître les grandes lignes d'un tel processus.

Parmi les éléments d'une telle planification, deux apparaissent clairement:

- a) Les "cibles" à viser sont, selon les pays de destination et leurs structures politiques, l'"establishment" et/ou la jeunesse.
- b) Les biens culturels à exporter doivent être modulés selon ces cibles: manifestations de prestige essentiellement pour la première (grandes expositions, concerts d'ensembles renommés, etc.); manifestations présentant la réalité suisse d'aujourd'hui (architecture, urbanisme, aménagement du territoire, jeune cinéma, théâtre, etc.) pour la deuxième. Pour ce qui est des manifestations de prestige, le Professeur Ruffieux songe à faire appel à l'économie

./.

- 3 -

privée qui en est la principale bénéficiaire. Notons que notre Ambassade à Londres a déjà recouru avec succès à cette formule. Notre Chef de mission, l'Ambassadeur E. Thalmann, empêché d'assister à la Conférence des Ambassadeurs en raison de sa présence au Festival international d'Edimbourg, a soumis à ce propos des propositions intéressantes. Faisant allusion à la récente création en Angleterre de l'"Association for Business Sponsorship of the Arts" qui conseille les entreprises privées quant au meilleur usage à faire des sommes destinées à des manifestations culturelles, il se demande si une institution du même genre ne pourrait être créée en Suisse. Il suggère aussi l'émission d'une ou de plusieurs séries de timbres-poste à surcharge destinés à financer l'activité de Pro Helvetia. Les fonds publics serviraient alors à soutenir par priorité l'action tendant à présenter la réalité suisse.

- 4) Le jeune cinéma suisse a conquis ces dernières années ses lettres de noblesse. Nos ambassades, presque unanimes, le considèrent comme un instrument prioritaire. Cependant, il faut être conscient que son développement est lié aux mesures prises en Suisse dans le domaine de l'aide à la création.

- 5) La nécessité d'une action culturelle continue apparaît également de l'enquête. Un plan d'ensemble devrait naturellement tenir compte, dans la mesure du possible, de cet avis.

*

* *

./.

- 4 -

Votre avis a été réservé sur plusieurs questions apparaissant lors des conversations avec le Professeur Ruffieux ou ressortant de l'enquête:

- I. La réciprocité: plusieurs ambassades relèvent que l'octroi d'une réciprocité faciliterait les échanges culturels avec leur pays de résidence. Cela est vrai pour plusieurs Etats de l'Est, la Hongrie et la DDR notamment qui l'ont clairement donné à entendre. Mais la Suède, les Pays-Bas, la Belgique et l'Autriche par exemple, ont souvent répondu à des propositions de nos missions diplomatiques qu'elles devaient prioritairement honorer leurs accords culturels avec d'autres états. Sur ce plan il existe donc une certaine pression qui, sans mettre en cause fondamentalement nos échanges, commence à les freiner.

Une réflexion sur l'éventuelle opportunité de la conclusion d'accords culturels doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs:

L'objection opposée jusqu'ici aux demandes de nos partenaires étrangers reposait sur le caractère fédéraliste de nos institutions; elle ne résiste pas à un examen sérieux. Par contre, le risque de voir les Pays de l'Est nous proposer, en application d'accords culturels, des manifestations à caractère politique ou inintéressantes pour le public suisse existe bel et bien. Enfin - et c'est là l'obstacle majeur - la Confédération ne dispose ni de la compétence, ni des moyens financiers et techniques qui lui permettraient d'assumer seule l'application de tels accords. Une consultation préalable à toute réflexion devrait être menée avec les cantons, les communes, les responsables de musées et tous les milieux

./.

- 5 -

intéressés. Rien ne nous empêcherait, le cas échéant, de mener une enquête et de recueillir leurs avis.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Est, une politique des petits pas pourrait être conçue sous la forme d'échanges de lettres entre Pro Helvetia et les institutions d'Etat, à l'image de ce qui vient de se passer avec la Roumanie.

II. Tant le Professeur Ruffieux que plusieurs de nos ambassades ont émis l'idée de séminaires réunissant des représentants de notre Département et de la Fondation, ainsi que nos attachés culturels. La périodicité devrait en être fixée d'une manière raisonnable en cherchant par ailleurs à faire coïncider ces rencontres avec les périodes de vacances en Suisse de nos agents à l'étranger.

III. Rapports culturels de nos ambassades. Ces rapports annuels ont été suspendus temporairement au moment du rapport Clottu et dans l'attente de ses résultats. Plusieurs de nos ambassades estiment qu'il s'agirait de les reprendre. Nos propres intentions ont devancé ces souhaits et nous étudions actuellement une formule unifiée qui faciliterait la tâche de nos ambassades et la nôtre. Mais cela est essentiellement un problème d'ordre interne.

*

* *

Outre la suggestion précitée de notre ambassade à Londres, il nous semble utile d'appeler votre attention sur la propo-

- 6 -

sition suivante que vous pourriez faire au cours de la discussion: il s'agit de compléter notre action culturelle en présentant, tant en Suisse qu'à l'étranger, non plus seulement une image de la culture suisse, mais également celle de nos partenaires. Nos musées, nos bibliothèques universitaires, plusieurs collections particulières contiennent maints trésors des cultures étrangères. Pour nous borner à deux exemples, citons la récente exposition genevoise sur "Les trésors du Musée de Bagdad" et celle actuellement présentée sur "L'Art vénitien en Suisse et au Liechtenstein". On peut songer également aux illustrations des cultures arabe ou chinoise, détenues par nos musées et bibliothèques.

Quand on sait avec quelle intensité les Etats du Tiers Monde notamment sont à la recherche de leur identité et fiers de leur patrimoine, on imagine quel est le bénéfice moral que nous pourrions attendre d'un engagement dans cette "seconde voie" de notre action culturelle.

Telles sont les quelques indications qu'il nous a paru utile de vous donner en vue de cette matinée du 1er septembre. Dans son exposé liminaire, le Professeur Ruffieux se référera, nous le pensons, à l'enquête et aux entretiens menés avec nous, dont nous avons tenté de vous donner la substantifique moelle.

Copies: -M. l'Ambassadeur

A. Weitnauer

-M. l'Ambassadeur

J. Iselin

-M. l'Ambassadeur

A. Hegner

-Mme l'Ambassadeur F. Pometta

-M. F. Dubois

-Mlle I. Hofer

-Mlle L. Favre

Direction politique

A. Weitnauer

L 29. Aug 78 11